DEMANDE DE TRANSFER DE PRODUIT

Veuillez lire attentivement avant de remplir le formulaire.



Le transfert de produit est un changement de titulaire du compte pour une sélection de produits d'un même compte UPC. Les produits restent enregistrés à la même adresse. Les offres combinées incluant des produits tels que la TV, Internet et le réseau fixe peuvent uniquement être transférées sous forme globale. Les abonnements Mobile et les adresses e-mail UPC peuvent en revanche être transférés de manière individuelle et séparée.

Votre demande n'est traitée qu'une fois que les formalités d'inscription ont été correctement effectuées et que toutes les conditions UPC sont remplies. Tous les contrôles nécessaires pour le nouveau titulaire, tels que la vérification de l'identité et de la solvabilité, doivent préalablement être effectués.

Pour l'actuel titulaire

Assurez-vous avant le début de la demande de transfert de produit que toutes les factures en suspens ont été réglées. Il en est de même pour le plan de financement de l'appareil : les mensualités en suspens doivent être payées avant le dépôt de la demande de transfert.

Vous restez le partenaire contractuel de UPC jusqu'à ce que le transfert de produit ait eu lieu.

Points à prendre en compte lors du transfert de différents produits :

- UPC Mail

Vous pouvez également transférer la ou les adresses e-mail UPC que vous avez créées pour votre compte avec vos produits.

Dans certaines conditions, il est également possible de transférer uniquement votre ou vos adresses e-mail UPC séparément :

- Le transfert de l'adresse e-mail n'est possible que si le futur titulaire de la ou des adresses e-mail est au minimum abonné à l'Internet de UPC.
- Une fois le formulaire rempli et signé, vous perdez tout droit sur la ou les adresses e-mail que vous souhaitez transférer au futur titulaire.
- Par ce transfert, vous accordez l'accès à ces comptes email.
- Si vous avez d'autres adresses e-mail UPC et souhaitez les conserver, vous le pouvez dans la mesure où vous restez client de UPC. À défaut, vous perdrez les droits sur ces adresses e-mail dans un délai de 90 jours.

Veuillez noter qu'UPC n'assume aucune responsabilité à l'égard de la correspondance électronique reçue après le transfert et pouvant contenir des renseignements personnels qui vous sont adressés. UPC décline toute responsabilité en cas d'utilisation abusive par le nouveau titulaire.

- TV Box : réinitialiser les réglages de la TV Box

Nous vous recommandons de réinitialiser les réglages d'usine de la TV Box si vous ne souhaitez pas que le nouveau titulaire accède à vos informations personnelles telles que les enregistrements, les rappels d'enregistrement, les favoris et les listes de lecture à l'avenir.

Ne remettez vos appareils au nouveau titulaire qu'après avoir reçu une confirmation de transfert de compte.

Vous souhaitez transférer l'ensemble du compte ?

Si vous souhaitez transférer l'ensemble de votre compte UPC à quelqu'un, vous pouvez en faire la demande gratuitement via My UPC sous upc.ch/fr/myupc/service/transfert-de-compte/. Cette procédure est la plus simple et la plus rapide.

Ces conditions sont expressément acceptées par l'actuel titulaire.

Pour le nouveau titulaire

Si vous faites déjà partie de nos clients, les produits sont transférés sur votre compte existant.

Frais de transfert de service

En tant que nouveau titulaire, vous acceptez que des frais de transfert de service de CHF 40 soient facturés. En outre, toutes les factures impayées du compte jusqu'à la date du transfert vous sont transférées.

Vérification d'identité

UPC doit vérifier votre identité avant que la demande de transfert ne soit effectuée. Veuillez nous envoyer une copie certifiée de la pièce d'identité (disponible auprès de la commune) accompagnée du formulaire dûment rempli et signé.

<u>Pièces d'identité reconnues</u>: carte d'identité suisse, passeport suisse, ou livret pour étrangers B, C.

Nous attirons votre attention sur le fait que vos indications doivent correspondre à celles de votre pièce d'identité. De par la loi fédérale correspondante (LSCPT/OSCPT), UPC est dans l'obligation de la vérifier.

Pendant le changement technique, les services peuvent être interrompus pendant une courte période.

Ces conditions sont expressément acceptées par le nouveau titulaire.

DEMANDE DE TRANSFER DE PRODUIT



Je suis l'actuel titul	aire :					
Prénom*		Nom*				Numéro de client*
Rue			No	NPA	Localité	
Numéro de téléphone portable*		E-Mail*				
*Obligatoire						
Je souhaite effectu	er les transfer	ts suivant	s:			
Numéro(s) de portable :						
Offre combinée :	À l'exception des abonnem	ents Mobile, les pro	oduits de l'offre con	nbinée peuvent uni	quement être transfé	rés sous forme globale. Voir page 1.
Produits:						
UPC Mail:	Si vous souhaitez transfére	er votre ou vos adre:	sses e-mail, merci (de tenir compte de	s règles relatives au tr	ansfert des adresses e-mail UPC. Voir page 1.
À: Prénom*	Madame	Monsieur Nom*				Numéro de client (si disponible)
Rue*			N ° *	NPA*	Localité*	
Numéro de téléphone port	cable*	E-Mail*				
Date de naissance		Nationalité	5			
Les données doivent correspondre à	i celles qui figurent sur vot	re pièce d'identité.	De par la loi fédéra	ale (LSCPT/OSCPT), UPC est soumise à	une obligation de contrôle.
Adresse de factura	tion du nouvea	nu titulaire Nom	: (uniqueme	nt si différent	e de l'adresse ci	-dessus)

Νo

Rue

NPA

Localité

DEMANDE DE TRANSFER DE PRODUIT



Modifier les entrées dans l'annuaire téléphonique pour le nouveau titulaire :

Pour le(s) numéro(s) fixe(s) Vos données sont transmises à Swisscom Directories Pour le(s) numéro(s) portable(s) Vos données sont transmises à Swisscom Directories SA pour enregistrement/actualisation. Bloquer la publicité L'inscription dans l'annuaire téléphonique sera spécifiée « Pas de publicité, svp ».

Date de transfert souhaitée :*

SA pour enregistrement/actualisation.

Confirmation du nouveau titulaire:*

J'ai conscience du fait que : Les services ne sont disponibles que par le biais d'une connexion par câble de UPC. Les coûts du raccordement câblé peuvent être compris dans les coûts des services, dans le loyer ou dans les charges locatives, mais peuvent également être facturés séparément. Lors d'une facturation séparée ou directe par UPC, les frais se montent en général à CHF 39.90 (T.V.A. de 7,7 % et droits d'auteur obligatoires inclus). Des éventuelles redevances régionales peuvent s'y ajouter. Les abonnements Mobile ne sont pas concernés par cette règle.

Par leur signature, l'actuel et le nouveau titulaires confirment l'exactitude de toutes les données. Tous deux connaissent parfaitement l'ensemble des informations relatives au transfert de produit et d'adresse e-mail qui figurent sur ce formulaire et acceptent toutes les conditions qui en découlent.

Le nouveau titulaire confirme en outre avoir lu les conditions générales de vente (upc.ch/cg) et les accepter.

Signez toutes les pages et envoyez-les à : Sunrise UPC Sàrl, Case postale, 8050 Zurich

Actuel titulaire:

Nouveau titulaire:

Lieu, Date* Signature*

Lieu, Date* Signature*